



# Editorial

Par Franck COLLARD\*

## Éthique de conviction et éthique de responsabilité

*« Fonctionnaires éthiques et responsables », comme s'engageant à l'être tous les candidats aux concours de recrutement de l'enseignement public français, les professeurs de l'APHG doivent en permanence s'efforcer de concilier les deux éthiques parfois contradictoires distinguées par la formule fameuse de Max Weber, l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Les profonds changements qui sont actuellement à l'œuvre dans les domaines du lycée, du Bac et de l'accès à l'enseignement supérieur mettent assurément à l'épreuve l'articulation entre les deux types d'éthique weberiens, avec d'un côté des principes intangibles concernant l'école de la République et la place que doivent y tenir nos matières, de l'autre la nécessité de réformer un système mal en point en répondant aux multiples défis qu'engendrent les transformations accélérées du monde qui nous entoure.*

### La lucidité et la fermeté

Confrontés sur le terrain, à quelque niveau d'enseignement que ce soit, aux dysfonctionnements du système, à ses injustices et parfois à ses absurdités, affligés qu'il ait cessé de bien remplir sa fonction d'instruction publique, abandonnant trop d'élèves à un sort déterminé par leurs origines ou les laissant aux mains d'officines lucratives qui vivent sur les carences de l'Éducation nationale, des professeurs responsables ne peuvent suivre ceux pour qui nommer les problèmes et identifier les difficultés ne seraient que participer à la casse du service public d'éducation et à la stigmatisation-persécution des élèves, que dis-je ?, des « jeunes ». Une tribune récemment publiée dans un quotidien national et vespéral voyait dans les réformes projetées rien moins qu'une odieuse machine à broyer la jeunesse ! Demander à l'élève un peu d'effort dans l'implication et de cohérence entre travail fourni au lycée et projet post-bac serait de l'oppression et violerait un supposé droit à ne rien faire tout en prétendant néanmoins pouvoir tout faire. Laissons de côté ces délires démagogiques heureusement de moins en moins audibles, comme ceux affectant à l'Université ouverte à tout vent une unique mission sociale, pour rappeler les positions de l'association et affirmer que son rôle n'a pas été mince dans les évolutions récentes et sans doute pas définitives d'une réforme tout à la fois nécessaire et très perfectible.

### Une voix qui compte

Reconnue comme interlocutrice constructive mais ferme par les plus hautes instances de l'Institution, l'APHG a porté lors des rencontres des derniers mois un message très clair et manifestement pris en compte. Au ministre qui a pris le temps d'un long rendez-vous début janvier, le second en quelques mois, elle a rappelé l'état d'accablement des collègues, les périls d'une réforme qui serait faite sans eux et contre eux, la centralité de nos disciplines, l'inquiétant niveau de beaucoup d'élèves. À la commission Mathiot, elle a signifié sans ambages les dangers de certaines de ses propositions en matière d'évaluation et la nécessité d'assurer à l'histoire-géographie la place la plus large possible parmi les spécialités de première et de terminale, faute de l'ériger en discipline universelle comme le français ou la philosophie. Au directeur de l'Enseignement scolaire, elle a rappelé que rien de bien ne pourrait sortir d'une réforme qui réduirait encore des horaires à l'étiage. Elle s'est émue auprès de lui de l'anomalie déplorable – pour rester mesuré – que constituait l'absence de consultation des associations disciplinaires par l'équivalent de la commission Mathiot pour le lycée professionnel. À chaque rencontre, cela contraste avec d'autres temps, il a été sincèrement témoigné de la considération et du respect pour ce que nous représentons, pour la valeur de notre

\* Président national de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie - APHG. Professeur en Histoire médiévale à l'université de Paris 10-Nanterre.

expertise, pour le souci du bien commun qui nous anime. À chaque rencontre, l'APHG a martelé à des interlocuteurs s'en disant bien d'accord son attachement à un Bac national, son souci de voir rétablie l'autorité du maître dans sa capacité à juger des aptitudes et des chances de réussite des élèves, ses doutes sur les vertus du « Grand Oral », la position cardinale de l'histoire et de la géographie dans la formation du lycéen, la nécessité qu'elles soient enseignées sur des horaires suffisants et des programmes conséquents, l'importance qu'elles soient évaluées par des épreuves exigeantes et significatives, la cohérence plus grande à installer entre le secondaire et le supérieur. Après la remise du rapport Mathiot qui laissait entrevoir des risques sérieux d'amoindrissement de la place de nos disciplines en les enfermant dans un seul couple de spécialisation avec les sciences économiques et sociales, nous avons associé notre nom à une lettre ouverte au ministre et à une pétition émanant de la conférence des associations de spécialistes disciplinaires. Elle demandait un moratoire à la réforme Bac-Lycée. Puis une nouvelle et très longue visite au ministère a permis à la délégation présente de signifier à la conseillère de J.-M. Blanquer nos lignes rouges et nos propositions. Tout le travail de la commission lycée et de son président ainsi que celui des membres du bureau national en alerte permanente sont à saluer, car le projet dévoilé le 14 février dernier tient largement compte des échanges fructueux que l'APHG a eus avec l'Institution.

### **« To make our baccalauréat great again ? » État des lieux et perspectives**

Certes, toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Quoique jugées « disciplines universelles » par nos interlocuteurs sincèrement épris de nos matières, elles ne figurent pas parmi les épreuves terminales de la future « classe de maturité ». Mais elles appartiennent au tronc commun suivi tout au long de la scolarité au lycée à raison de 3 h hebdomadaires en série générale, plancher décent. Il est en revanche regrettable que l'évaluation de ce tronc commun ne prenne pas la forme d'un examen final. L'APHG sera particulièrement attentive aux modalités du contrôle continu qui devra garantir l'équité entre établissements en prévoyant des types d'épreuves et des corrections harmonisés, sans négliger de préserver les correcteurs des pressions de toute origine. La spécialité introduite en 1<sup>o</sup> à raison de 4 h puis en terminale à raison de 6 h, histoire-géographie-géopolitique-science politique, a toutes les chances de séduire nombre de lycéens. L'APHG estime qu'il faut s'en emparer dans un esprit novateur et original. Elle en réclame la détention intégrale, et légitimement, d'autres spécialistes susceptibles de vouloir y intervenir disposant déjà sans partage de leur propre spécialité. L'association entend être une force de proposition pour les programmes

à venir et a vocation à siéger à ce titre et aussi au titre du tronc commun au Conseil Supérieur des Programmes désormais présidée par une personne attentive à nos problématiques. L'APHG s'attachera aussi à garantir un cadre clair et précis à la nouvelle épreuve orale de fin de scolarité secondaire. Adossement disciplinaire vigoureux, préparation sur un temps scolaire dédié, consistance scientifique et évaluation rigoureuse devront contribuer à éviter tout glissement spectaculaire – gare au happening ou à la performance ! – et toute dérive inégalitaire, car il faudra conjurer le risque évident d'une discrimination entre élèves à qui des origines socio-culturelles favorables permettront de réussir sans beaucoup travailler, et élèves uniquement munis de ce que le lycée leur donnera pour obtenir, quand même, un dixième de la note du bac. Le bilan extrêmement contrasté des TPE incite à un certain scepticisme. Gageons que l'épreuve sera ce que les professeurs en feront. Là aussi, l'association apportera sa pierre à la détermination des types de thèmes traitables, raisonnablement ambitieux et intelligemment calibrés.

### **Post bac**

Réunissant enseignants du secondaire et du supérieur, l'APHG entend aussi se prononcer sur la réforme de l'accès à l'Université. S'il faut être étrangement sourd et singulièrement aveugle pour ne pas constater les immenses défauts d'un système de massification privé de moyens conséquents et d'une réflexion de fond sur les finalités de l'enseignement supérieur, on doit aussi regretter la précipitation et l'improvisation ayant marqué la mise en place de *Parcours sup* dès cet hiver, au risque de désarçonner les élèves des familles non initiées. La charge de travail retombant sur les enseignants, le flou des attendus, le risque de voir ces derniers varier considérablement, pour les mêmes études, d'un établissement à l'autre, dans un contexte de concurrence interuniversitaire aggravée, ne laissent pas d'inquiéter. Nous partageons bien sûr l'objectif ministériel de favoriser la réussite étudiante en arrimant solidement le cursus du lycéen à ses projets post-bac et en améliorant considérablement les procédures d'orientation, où le désir plus ou moins réfléchi du futur étudiant ne doit pas primer sur l'avis autorisé de ses professeurs ni ignorer les réalités du monde économique. Mais la souplesse devra rester de mise et les passerelles ou les bifurcations devront être possibles. Les études d'histoire et de géographie devront demeurer largement ouvertes et les moyens de les mener à bonne fin donnés à ceux des étudiants dont la scolarité antérieure susciterait quelque présomption de difficultés à venir. À cet égard, pour un coût au total bien inférieur à ce que représente en termes financiers et psychologiques l'échec en premier cycle, il ne fait aucun doute que seule une ambitieuse politique de mise à niveau sous la forme d'une année de sas entre le lycée

et la L1 permettra de transmuter l'échec de masse en réussite démocratique. Les universités doivent consacrer énergie et moyens à cette alchimie vertueuse au lieu de se limiter à des traitements ponctuels et cosmétiques. Elles seraient bien inspirées de prêter l'oreille à ce que disent les associations disciplinaires comme le font, chez les historiens du supérieur, les quatre associations aux liens étroits et confiants avec l'APHG.

Les semaines et les mois à venir vont donc être riches en rendez-vous. De multiples points seront à clarifier sur la réforme du Bac. Celle du lycée va réclamer toute la mobilisation de nos sociétaires. La filière professionnelle retiendra aussi toute notre attention. La tentation forte d'acteurs économiques ou politiques de transformer cette filière en réserve de main d'œuvre docile et consumériste est à combattre sans relâche. Les élèves de la voie professionnelle ont pleinement droit à la connaissance, à la culture et à l'esprit critique. Leur citoyenneté est à construire sur les mêmes bases que celle des autres élèves. Ne les abandonnons pas à la vision marchande et utilitariste des « décideurs » qui n'ont précisément pas à décider ce qu'il est bon qu'ils apprennent ou qu'ils ignorent.

### **Rayonnement vs étiolement**

Pour relever ces défis, pour défendre nos convictions, pour assumer nos responsabilités, il convient que l'APHG se régénère. Un appel a été lancé voici quelques mois à cet effet. Une action soutenue a été déployée en direction des instances régionales. Des pistes ont été tracées en vue de moderniser la revue et d'attirer les jeunes collègues. Début février, une grande réunion s'est tenue à la Sorbonne avec la majeure partie des représentants des régionales. Très libre et très franc, comme disent les diplomates, l'échange a permis de voir tout le dynamisme et tout le dévouement des responsables dans les académies. La large palette des manifestations et des activités, la recherche ingénieuse de moyens de faire adhérer, la reconnaissance dont bénéficie l'association en bien des endroits de la part des représentants de l'Institution ont réjoui l'assistance. Partout fourmillent initiatives et perspectives, projets et entreprises, et c'est une sorte de miracle insuffisamment mis en valeur, alors que l'individualisme et l'utilitarisme tendent à supplanter le bénévolat et le sens du collectif. Malgré des conditions professionnelles épuisantes et en constante dégradation, des collègues initient, animent, prospectent en prenant sur leur temps libre ou leur repos.

Et pourtant, comme l'assemblée des régionales en a aussi témoigné, et comme les statistiques de la trésorerie

nationale le confirment hélas, les effectifs des membres ne sont pas indexés sur le nombre des activités proposées et généralement très fréquentées. L'APHG vieillit et se clairsème. Si l'apport de sang neuf est réel dans certaines régionales, si d'autres connaissent un remarquable risorgimento, quelques-unes stagnent ou dépérissent alors même que l'APHG reste un partenaire très considéré, indispensable pourvoyeur de formation continue, interlocuteur recherché par la presse et les médias, en dépit de l'usurpation d'identité associative pratiquée par quelque ex-membre en mal de reconnaissance.

Le paradoxe est que cette efficacité avérée et ce rayonnement patent se conjoignent à une attractivité déclinante et à un essoufflement associatif. C'est assurément à méditer, non pour se perdre en lamentations ou auto-flagellation, mais pour trouver les moyens de remettre en adéquation le poids quantitatif de l'association avec son poids politique (au sens le plus large du terme) et scientifique. Jamais à cet égard elle n'a été autant sollicitée pour des partenariats stratégiques. Les derniers en date concernent le festival de Saint-Dié, dont, à la faveur des changements récents, l'APHG va intégrer le conseil scientifique ; le CNFG, qui l'a admise à sa dernière réunion ; l'IMA, qui lui a réservé une place dans son conseil scientifique et dans son conseil pédagogique ; le CTHS qui l'a associée, en tant que société savante, à son prochain congrès d'avril, où elle sera en charge d'une table ronde consacrée au « récit national », et dans un prix à décerner annuellement ; l'association Antiquité-Avenir où l'APHG sera représentée lors d'une table ronde en juin prochain. Ajoutons sa participation à Euroclio en avril de cette année ainsi que la publication d'un ouvrage sur l'enseignement de l'histoire de part et d'autre du Rhin. Préfacé par le ministre, il sera présenté à Francfort dans deux mois.

Mue par ses convictions fortes et animée d'un esprit de responsabilité qui lui fait apprécier équitablement les réformes qui se profilent, dont une partie va dans le sens défendu inlassablement par elle et dont la mise en œuvre devra compter avec elle, l'APHG a une voix collective qui porte et qui compte à l'extérieur. De cette vitalité, elle tire des résultats. Puisse-t-elle aussi en tirer bénéfice pour grossir ses rangs. Ce serait si utile pour les échéances à venir !

**Franck COLLARD**  
*Reims, le 16 février 2018.*